L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 20 JUILLET 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 20 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Bouligny & Hill, à 10 heures, à la dernière résidence de M. Escapon, enclôture des rues Esplanade et Burgundy—un lot de meubles, pendules, tapis, crétonnes, belles glaces françaises, ustensiles de cuisine, &c.

Par Hedman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—Couverures et habillements.

Par Vincent & Co., aux Nos 42 et 44 de la rue de la Douane—marchandises sèches.

Par D. E. Murphy, au coin des rues Delord et Rampart—fonds avariés, mais, avoine et son.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGALES,
185.....Rue des Remparts.....185

☞ ATTENTION.

☞ Grande vente à l'encan de verreries. Voyez l'annonce de M. D. E. Murphy.

☞ Fût marqué avoine et son endommagés, à vendre suivant lot à l'encan par M. D. E. Murphy. Voyez son nouveau dépôt.

Communications urbaines.

Un des chapitres les plus importants de notre budget des dépenses est l'entretien des rues de la ville. Ce chapitre a donné lieu à toute espèce de dénonciations non seulement contre les entrepreneurs par voie de contrat mais encore contre les membres des Conseils de ville qu'on s'obstine, non sans raison, à vouloir toujours regarder comme intéressés dans ces sortes d'affaires.

Sous un rapport, il est certain qu'il y sont intéressés, mais au même degré que nous tous. Chaque section de la ville veut obtenir de la municipalité une amélioration quelconque. Ici c'est un chemin planchéyé, là un chemin coquillé ou pierré ou nicholsonisé. Les premiers frais ne concernent pas la ville. Les rues qui se pavent pour la première fois, sont pavées aux frais des propriétaires des terrains qui les bordent, mais les frais d'entretien sont ensuite supportés par la corporation entière ; et c'est contre cela que la ville doit se tenir en garde. Il faut donc qu'elle adopte les systèmes de pavage les plus solides et les moins coûteux pour que plus tard les réparations soient rares et pour qu'elles puissent se faire facilement, promptement et économiquement.

Nous confions du reste, justement obligés par les chiffres auxquels s'élèvent les frais de réparations et d'entretien des rues, voulant mettre les réparations à la charge des propriétaires, qui seuls sont remboursés par les Conseils. Il serait que par ce moyen on aurait un entretien de rue supérieur à tout ce qu'on a vu jusqu'à présent. Nous admettons bien que chaque propriétaire serait un bien juge de la qualité des travaux, mais nous croyons que ce serait là le moyen on d'avoir trop de réparations ou de ne pas en avoir du tout. Dans les quartiers opulents, les propriétaires pourraient se livrer à tous les excès de projets couteux, et dans les quartiers pauvres les propriétaires ne feraient rien, n'étant pas en état de faire à la ville de pareilles avances. D'ailleurs, il suffirait de deux ou trois propriétaires mal disposés pour arrêter tout projet d'amélioration dans les voies principales. Ces sortes d'améliorations évidemment ne peuvent être entreprises et exécutées que par le gouvernement général de la ville. Alors par exemple, si, en première ligne, la question du système de pavage. Le premier pavage étant aux frais des propriétaires, il est clair que plus il sera solide et durable, plus l'entretien sera léger dans l'avenir. Si cette résolution qui a été faite depuis longtemps eût été mise à exécution, on aurait aujourd'hui pavées en bloc carrés de pierre, et leur entretien de long temps ne figurerait plus sur les livres de frais au département.

Sur cette seconde partie de la question, nous sommes entièrement d'accord avec notre confrère, et comme lui nous condamnons les chemins à ornières, à planches et tous autres chemins construits avec des matériaux fragiles. Ces matériaux fragiles, en effet, ont donné lieu à tant de contrats frauduleusement exécutés, qu'il faut y renoncer tout à fait. Si ces sortes de communications temporaires coûtent peu, on pourrait en les parcourant dans les quartiers pauvres, peu habités ou fréquentés, mais ils coûtent comparativement beaucoup et leurs frais s'augmentent d'une manière infinie en raison du besoin continuel d'entretien qu'ils exigent. Les chemins à coquilles ou à planches sont, à tout prendre, non seulement les chemins les plus coûteux pour la construction, mais encore les plus ruineux pour l'entretien. Il faut y renoncer tout à fait.

Restent les chemins à cailloux, à gravois, à briques carrées, ou les chemins Nicholson. Les chemins à cailloux roulés, plantés dans le sol, durent peu, mais on les répare facilement et promptement de matériaux à les rendre praticables. Les mêmes matériaux servent, ce qui est un grand point. C'est pour cela que ce pavage est et sera toujours pratiqué et le sera toujours dans les endroits peu exposés au mouvement du roulage. Les chemins à gravois ne valent pas plus que les chemins à coquilles et ne peuvent servir que temporairement. Nous rangeons dans cette classe les chemins macadémisés qui ne valent rien pour nous faute de matériaux pour les entretenir, par ce système de pavage exige un entretien continuel. Par conséquent il ne convient pas pour nous.

Le système Nicholson n'a pas encore été sérieusement mis en épreuve. On nous fera bien la grâce d'en douter. On voyons-nous en effet, des trompeuses pavés d'après ce système ? dans les voies des chemins de fer de ville qui pétiment se qu'entre les malles des chars, dans quelques endroits récents ou les drays et les charrettes ne passent pas ou sur la route de Jefferson et dans les limites de cette petite ville, le transport n'a lieu. A peine y voit-on le matin quelques charrettes à lait ou à légumes de Carrollton ou quelques rares équipages le dimanche. On ne saurait regarder ce roulage comme une épreuve, et nous nous méfions de ce pavage tout comme s'il nous était parfaitement inconnu. Nous parlerions différemment s'il était fait ailleurs dans une rue de commerce. S'il est éprouvé pendant quinze ans, par exemple, dans les rues Tchoupitoulas, Nouvelle-Levée et Saint-Charles, alors nous pourrions admettre peut-être qu'il a rendu quelque service. Mais encore ce que le parc Nicholson serait devenu s'il eut supporté pendant quinze ans le roulage du roulage qui chaque jour fait trembler ces rues sous l'action d'un mouvement continu !

Il serait en procès très probablement et nous serions obligés de le refaire et d'avoir recours à un autre système. Un des grands inconvénients du pavage Nicholson, c'est qu'il n'est pas réparable. Quand il y aura des trous dans ce pavage, comment les boucherez-vous ? Pourra-t-on appliquer des carrés de briques de bois dans des cloaques sans forme précise et sans profondeur déterminée ? Quand on voudra en réparer une partie, ne faudra-t-il pas étendre la réparation sur une échelle immense et même la recommencer du moyen en entier ? Alors, que le frais et que d'argent pour la ville ! On dit que le système a été pratiqué dans le Nord en beaucoup d'endroits. Oui, dans les rues écartées, où, comme ici, il ne passe personne, dans les Avenues où la spéculation veut de force attirer la population, comme dans l'Avenue St. Charles, entre les limites de la ville de Jefferson qui veut absolument nous offrir cette amélioration pour nous déterminer à admettre dans nos limites urbaines. Mais la ville de Jefferson a eu bien garde d'appliquer le système ailleurs et pour cause. Elle n'en aurait pas eu les moyens.

Revenons donc à des idées plus saines et saisissons comprendre que des briques de bois grandissimes ne peuvent durer longtemps, et que lorsqu'elles auront commencé à se détériorer, il faudra les remplacer par des briques entières tout nouvelles, nécessitant les mêmes travaux et les mêmes frais. L'opinion de tous les hommes sérieux s'est tellement fixée à cet égard que les conseils de ville feront bien de repousser tout projet semblable de pavage, pour ne pas être soupçonnés de connivence avec les entrepreneurs. Incidemment, le pavage Nicholson ne paraît être qu'un pavage de luxe, et, dans la situation, nous sommes, nous ne pouvons nous le permettre.

Ce qu'il nous faut, c'est le pavage en blocs carrés de pierre, disposés discoulement sur le plat des rues. Avec ce pavage, plus de réparations ni de frais, on a moins plus d'entretien ordinaire. Si une partie de blocs s'enfonce, ce qui est la faute du sol non des blocs, les mêmes blocs servent aux pavages dont toute la tâche se borne à introduire un peu de terre dans le trou pour en exhausser le fond et à replacer le bloc dans sa position première. Le même bloc peut servir un siècle et même davantage. Il y a dans les rues de Paris des blocs qui ont plus de 300 ans et qui sont toujours bons. Nous avons vu dans l'Algérie des chemins en blocs carrés, posés par les Romains, et dont la solidité n'a pas fléchi. D'après l'expérience acquise en tous pays, on peut dire que les chemins construits en blocs de granit taillés d'une manière quelconque sont éternels. Il faut donc favoriser ce système de pavage, dans l'intérêt de la ville, dans l'intérêt des propriétaires et aussi dans l'intérêt de la moralité des membres des Conseils qui ne seront plus accusés de connivence avec les nombreux et petits contracteurs sans-aveu des pitoyables pratiques ont offert tant de champs de fraude jusqu'ici.

☞ LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent.

A vendre chez Ball, Lyons & Co., 40 et 42 rue de Camp ; Decoudé, 39 rue de Chartres ; A. Griffo, 285 rue Royale. ☞

ARTICLES DE TAPISSIERS. — M. E. Heath, rue du Camp No 99, a un magnifique établissement pour la vente de tous les articles nécessaires à l'installation des grandes maisons. On trouve donc chez lui un grand choix de stores, cornices, franges et autres ornements ainsi que des ressorts à sofas, chaises, matelas, cadres pour glaces, tableaux, et glaces sans cadres, etc., etc. Nous invitons les personnes riches qui ont à se pourvoir de ces sortes d'articles à aller visiter le magasin de M. Heath, où tout ce qu'elles pourront désirer sera exposé à leur examen préalable et mis à leur disposition au plus juste prix. Nous n'avons pas besoin de dire que tous ces articles de tapisserie se font remarquer par une grande élégance.

PIANOS! PIANOS!—MM. Zorn & Bremer, rue du Camp 98, ont à vendre, en ce moment, un grand assortiment de pianos de tous les genres, de tous les prix et de toutes les formes. Ces pianos viennent des premières fabriques d'Europe et des Etats-Unis et peuvent être recommandés à tout le monde. Le public est, du reste, invité à aller les examiner et essayer avant d'acheter ailleurs. Voyez l'annonce.

A LA VIEILLE RENOMMÉE.— Nous sommes priés d'annoncer que le CAFÉ DE L'ABSYNTHE, tenu par M. L. Alsix, au coin des rues Bourbon et Bienville, continue à offrir aux habitués les mêmes articles si fort appréciés par eux. M. Alsix étant bien déterminé à leur donner toute satisfaction qu'il pourra.

En prenant du soda, demandez du sirop manufacturé par E. Turpin, 93, Vieille-Levée.

☞.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker qui a remporté les deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

PAROISSES.

LAFOURCHE. — Pas de changement dans le temps ; tous les jours de la pluie, du soleil et une température étouffante. Vivre dans une atmosphère semblable c'est souffrir les tourments de l'enfer, pour gagner le Paradis. Comme riche la consolation, cependant, les nuits sont fraîches et offrent un certain agrément au voyageur. Nul bras les paroles ne dédie au soleil, il n'a pas à redouter l'aveuglement par la poussière. Ceci n'empêche pas le coco et toutes les mauvaises herbes de pousser avec vigueur, et les planteurs, pour prévenir cette invasion, travaillent rondement à la repousser et font des vœux pour que cette régularité dans le temps dure. Nous désirons que leurs vœux soient exaucés, autrement ils devront faire ce qu'on fait en pareille occurence, prendre le temps comme il vient.

(*Sentinelle.*)

TERREBONNE.—La récolte dans la paroisse de Terrebonne se présente sous un aspect très encourageant. Les cannes ont une très belle apparence et le maïs est généralement bon.

ASSOMPTION.—Le temps continue à se comporter à merveille. Aussi la récolte pousse admirablement, à la grande satisfaction des planteurs et de la population. Il a tombé cette matin quelques centièmes qui ont rafraîchi le sol et activé la végétation. Il a fait une chaleur tropicale.

(*Pionnier*)

ST-CHARLES.—M. J. Bornier, cultivateur de betteraves, a obtenu des résultats à effrayer la canne à sucre. Quinze livres, n'est-ce pas mon trieux ?

—Un nègre a été trouvé mort en face de l'habitation Gipsy, de M. H. S. Labranche. Il paraît que, dit-on, un coup de marteau d'un charpentier de l'habitation Rost, où tous deux travaillaient. Le charpentier a disparu.

(*Etoile Courrier.*)

ST JEAN-BAPTISTE.—La pluie a fait très et la végétation progresse rapidement sous les brûlants rayons du soleil. Les perspectives de récolte sont excellentes et la baisse continue du fleuve dissipe les craintes d'inondation. Mais la chaleur fait tort à la santé publique, et nous regrettons d'avoir à constater des décès nombreux.

(*Meschacébé.*)

IBERVILLE.—Nous empruntons ce qui suit au *Sud d'Iberville*, au sujet du temps, des récoltes et de l'état sanitaire de la paroisse :

Les chaleurs ont été excessives pendant la semaine ; le soleil est d'une ardeur presque insupportable. Il y a presque chaque jour des orages passagers, soit dans une localité ou une autre ; mais ces orages ne rafraîchissent que peu l'atmosphère. Au contraire, ils la rendent plutôt plus accablante à cause des vapeurs que les rayons du soleil soulèvent après chaque pluie.

Mais, si nous souffrons physiquement, il y a une consolation : c'est que les récoltes poussent à vue d'œil. L'herbe a atteint une grande hauteur ; les pauvres ont eu un peu embarrassée. Néanmoins ils sont très encouragés et ne doutent pas que peu de journées de travail pour mettre leurs récoltes à l'abri de tout dommage que l'herbe pourrait occasionner.

Une autre cause active qui fait la santé générale est aussi bonne qu'elle pourrait être par la saison. Malgré les grandes chaleurs, il y a comparativement peu de maladies et très peu de cas sont graves.

Le capitaine Hotard nous a apporté, au commencement de la semaine, des échantillons de coton venant du Bayou Martinguin, qui mesurent trois pouces et un centième. Plusieurs de nos voisins nous disent qu'ils ont du coton aussi avancé. Tant mieux, nous voudrions que tous les planteurs de la paroisse en fussent dans autant. Si la chenille—la mauvaise chenille, ne vient pas commettre des dégâts, la récolte de coton sera bonne. Bon espoir, et toujours ouragé.

Les arbres fruitiers, qui nous avaient fait complètement défaut l'année dernière, promettent de nous régaler cette saison. Les fraises commencent à mûrir, et si rien de mauvais arrive, ils seront en abondance. Déjà nous avons goûté de bonnes pêches et des figues délicieuses.

Notre population ne s'est que peu occupée de la culture des arbres à fruit ; cependant notre sol et notre climat sont propices à beaucoup d'espèces de fruits. Il en coûte peu de travail pour faire un verger.

— On lit dans l'*Union* :

On nous envoie les renseignements suivants sur M. Bacquié, extraits de la *Bio-Bibliographie sauclairanne*, t. II, page 209, publiée à Carpentras, en 1841, par le docteur Barjavel, qui s'est toujours montré fervent admirateur de M. Bacquié :

Raquail (Francois Vincent), né à Carpentras le 5 pluviose an II, de Joseph, habile traiteur de la rue Neuve du Temple, fut destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique et eut pour premier mai re l'abbé Eyssetic, qui lui enseigna les éléments des langues anciennes.

Après avoir parcouru ses études dans un autre pensionnat de sa ville natale, il est envoyé, à l'âge de seize ans, au séminaire d'Avignon, où il devient bientôt entraîné répétiteur de philosophie, et celle d'après, répétiteur et sous-professeur de théologie, mais il ne s'engage pas dans les ordres sacrés. J'accepte une place de régent de latinité au collège de Carpentras, s'y donne avec succès à l'exercice de la chaire, et prononce notamment, en 1810, dans l'ancienne église cathédrale, un brillant éloge des cardinaux Caprara et Maury, et, peu après, l'allocution funèbre, d'apparat, pour l'auniversaire d'Austerlitz ; c'était après la désastreuse campagne de Russie. Fouché, ministre de la police, se propose alors de grouper autour de l'empereur pour défendre la patrie contre l'invasion.

Une chanson qu'il composa en l'honneur de Napoléon de l'île d'Elbe, et qui est chantée dans le pays pendant les Cent Jours, lui attire à la deuxième restauration une persécution de la part des ultra-royalistes et une destitution comme professeur. Il part quelques mois après pour Paris, la haine de ses ennemis le poursuit jusque dans cette capitale, où, forcé de pourvoir lui même à sa subsistance, il cherche à utiliser ses connaissances littéraires, etc., etc.

C'est une apologie complète de ce fougueux bonapartiste, aujourd'hui l'idole des *irréconciliables*.

Il serait piquant, ajoute notre correspondant, de faire publier ce cri d'amour et d'espérance par celui-là même qui, dans l'occasion de la fête de l'*Assomption*, s'puisse-t-il, avant son dernier jour, revenir sur ses sentiments qui faisaient battre son cœur sous l'habit du févite ! Voici les vers de l'abbé Raspail :

Que nos chants réunis étonnent la nature;
Que les plus doux transports s'emparent de nos cœurs :
La Mère du Très-Haut, la Vierge la plus pure,
Permet que notre voix célèbre ses grandeurs.

Dans ces terres d'exil, hélas ! dès sa naissance,
De peines, de douleurs son cœur fut agité;
Son triomphe est venu : la fin de l'innocence
Embellit les vallons de la félicité.

Quelle est celle qui part plus belle que l'aurore,
Que des anges sans nombre enlèvent à nos yeux !
Où la voit-il, ses traits, l'amour saint la dévore !
Mortels, c'est votre mère, et votre reine, à cieux !

Les lyres d'or déjà s'unissent aux cantiques ;
De son éclat brillant les cieux sont étonnés :
Elle entre... Elle aperçoit sous les sacrés
L'Eternel qui l'admire et les saints prosternés.

O délices des cieux, recevez nos hommages ;
Ouvrez nous un asile en nos malheurs divers.
Lorsque des passions s'excitent les orages,
Venez, are radieux, venez calmer les airs !

— Une pétition, couverte de nombreuses signatures, a été adressée aux membres du Sénat. Elle réclame pour Paris les franchises municipales. Elle réclame pour Paris les et la nomination des maires par le suffrage universel.

Voici le texte de cette pétition :

A Messieurs les Sénateurs.

Paris, 27 juin 1869.

La ville de Paris est privée depuis longtemps de toutes ses libertés municipales ; elle n'est même pas appelée à nommer les administrateurs qui disposent en maîtres de sa fortune.

Un article de la constitution actuelle remet au Sénat la garde des franchises publiques.

Les soussignés croient devoir réclamer son intervention pour mettre un terme à un régime qui blesse à la fois, comme l'ont confirmé des faits récents, l'honneur et les intérêts de la grande cité.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagnie aussi commode que gale.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

FRANCE.

PREMIERE SEANCE DU CORPS LEGISLATIF.

Paris, 28.

Grande animation ce matin aux abords du Palais Bourbon. A mesure que les députés arrivent, des manifestations se produisent en sens divers dans la foule. Plusieurs députés et entre autres M. Thiers, sont acclamés.

Dans la salle des séances, toutes les tribunes sont remplies. Dans la tribune impériale, on remarque M. de Laferrière, chambellan de l'empereur. La tribune des sénateurs est au grand complet.

On remarque des mouvements de vive curiosité à chaque nouveau député qui entre. On constate que les bancs de la gauche sont les premiers garnis. M. Bancel siége sur le banc le plus élevé de cette partie de la Chambre. M. Raspail est immédiatement au dessous de lui. On remarque l'air souffrant de M. Gambetta.

Au banc des ministres sont M. Rouher, M. Baroche, M. de Forcade, M. de Vuitry, M. Gressier, M. Duruy.

A deux heures précises, on entend le tambour qui bat aux champs, et le président Schneider monte au fauteuil. Il est aussitôt entouré par une foule de députés qui viennent lui serrer la main.

Les quatre députés les plus jeunes parmi les présents forment le bureau.

Le bureau étant constitué, le président donne la parole à M. le ministre d'Etat.

M. Rouher lit la déclaration suivante :

"Messieurs les députés,

"Aux termes de la Constitution, le Corps législatif doit être convoqué dans les six mois qui suivent le décret de solution.

"Le délai le plus éloigné pour votre réunion était le 25 octobre ; il eût été impossible à cette date de vous soumettre les projets de lois de finances et ceux concernant les autres affaires de l'Etat. Une session extraordinaire du Corps législatif était nécessaire.

"Dans cette situation, le gouvernement de l'empereur a pensé qu'il était sage et politique de procéder immédiatement à la vérification de vos pouvoirs et de faire cesser ainsi toute incertitude sur la validité des opérations électorales dans chaque circonscription.

"Dans la pensée du gouvernement, la session actuelle n'a pas d'autre objet.

"Le renouvellement du Corps législatif par le suffrage universel est une occasion naturelle pour la nation de manifester ses pensées, ses aspirations et ses besoins.

"Mais l'étude de ces résultats politiques de cette manifestation ne saurait être précipitée. A la session ordinaire, le gouvernement soumettra à la haute appréciation des pouvoirs publics les résolutions et les projets qui auront paru les plus propres à réaliser les vœux du pays.

"Au nom de l'empereur, je déclare ouverte la session extraordinaire du Corps législatif."

Aucune acclamation ne salue cette déclaration.

Il y a trois comités organisés parmi les membres de l'opposition du Corps législatif : l'un sous la présidence de M. Thiers, l'autre sous la présidence du maire d'Lille, le troisième, celui de la gauche, présidé par M. Jules Favre. Le comité de M. Thiers se réunira, selon les circonstances, avec l'un de deux autres comités.

SECONDE SÉANCE, NOUVELLES PROCLAMATIONS.

Paris, 29.

Nous n'avons rien ou très peu de chose à ajouter, dit la *Patrie*, à ce que nous avons dit de la séance d'hier.

Dans les tribunes réservées au monde officiel, on remarquait beaucoup de sénateurs et de conseillers d'Etat ; dans celle des anciens députés, M. Glais Bizoin, qui, dit-on, se portera dans la 1re circonscription de la Seine, après l'adoption de M. Gambetta pour Marseille.

Après la réunion, une conversation particulière s'est engagée entre M. Schneider et l'honorable M. Emile Ollivier.

L'animation qu'on avait observée aux abords du Palais-Bourbon, autrement d'un caractère très pacifique, a été continuée pendant la séance et après qu'elle a été levée. Les groupes de curieux attendaient les députés au passage ; la voiture de M. Thiers a été salvie par quelques admirateurs fanatiques.

L'honorable M. Jules Favre, remis de ses fatigues, était à la Chambre. Aussi tombent tous les bruits relatifs à sa maladie.

On a remarqué beaucoup dans la salle des Pas-Perdus d'un projet d'interpellation de la gauche au sujet des troubles de Paris et des départements.

A cet égard, une question préjudicielle sera, dit-on, posée : celle de savoir si dans une session dont l'objet unique est la vérification des pouvoirs, une telle interpellation peut trouver place.

Au nombre des élections à l'occasion desquelles on prévoit des débats fort animés, on cite celle de M. Chapot dans le Nord, celle de M. Wilson dans Indre-et-Loire, et celle de M. de Gouvgiod dans la Haute-Saône.

On sait, malgré les protestations de l'opposition, qui doivent se concerter définitivement sur les options qu'aurait à faire une députée de la gauche élue à la fois à Paris et dans les départements.

On assure que M. Picard, élu dans le département de l'Hérault et dans la 6me circonscription de la Seine, se retirerait probablement à résoudre à son titre de représentant de Paris.

TROISIÈME SÉANCE.

Paris, 30.

Les bureaux de la Chambre, qui ont commencé hier la vérification des dossiers électoraux, continuent aujourd'hui le travail.

On assure à cette heure que le nombre des élections qui pourront être rapportées dans la séance de jeudi. Vendredi plus de deux cents élections, en tout, auront été examinées, validées, et la Chambre constituée le lendemain pour la nomination de ses six secrétaires définitifs, commencera lundi la discussion relative aux élections contestées.

Le dossier d'une des élections au sujet desquelles on s'attend à de vifs débats, — élection Wilson (Indre-et-Loire), — se présente, du reste, particulièrement qu'à l'heure qu'il est aucune protestation n'y est jointe.

Mais il ne faut pas s'y fier ; c'est ordinairement à la dernière heure que se produisent les protestations sérieuses.

Il n'est peut-être pas indifférent de noter comment l'opposition se décompose par bureau.

Les 2me et 3me bureaux comptent, chacun, trois députés de l'opposition ; le 1er et celui-ci comptent chacun quatre, les 4me et 5me chacun cinq, les 3me et 6me chacun six, le 8me n'en offre point.

Il ne confirme que M. Glais Bizoin, candidat non réélu dans les Côtes-du-Nord, se présentera dans la 1re circonscription de la Seine, il a tout, dit-on, pour soucurrente M. Emmanuel Arago et Lavertujon.

La nomination des présidents et des secrétaires des neuf bureaux est assez caractéristique, en ce sens que la majorité n'a fait passer que trois candidats. On remarquera aussi qu'à une seule exception près, les membres élus appartiennent tous à la gauche. Cependant, si nous ne nous trompons fort, on la comprend facilement, s'en repoussent par l'expérience de leurs collègues pour mettre au train la machine parlementaire.

Nous étions dans l'erreur en croyant avoir remarqué l'honorable M. Jules Favre parmi les membres de la gauche. Le célèbre député de Paris était absent, mais non pour cause de santé. Il s'était rendu à Caen pour plaider devant la cour de cette ville.

Il est bon de rappeler, à propos de vérification de pouvoirs, qu'en 1858, les élections des 900 membres de l'Assemblée constituante ont été examinées et validées en trois jours. Il est vrai qu'à cette époque on votait par scrutin de liste, et que le nombre des collèges électoraux n'était, par conséquent, que de 86.

Nous lisons ce qui suit dans divers journaux parisiens :

Le tirage des bureaux a eu lieu pendant la séance.

Le bureau venait à peine d'être formé. A peine M. le duc de Mouchy venait de s'asseoir à côté de M. Guyot-Montpayroux, que l'un et l'autre de M. Schneider, qui prend si mal les églises cathédrales, un prélude d'un bon air à M. Jérôme David, tout à coup M. Belmontet se lève. Il gravit les bancs jusque vers les hauteurs où siégent M. Bancel et M. Esquiros, M. Raspail et M. Gambetta. Il s'arrête devant M. Raspail, avec lequel l'unissent, a ce qu'il paraît, d'anciennes relations, du temps de l'*Autre*. On sait quel est M. Raspail. C'est le vieux politique la plus farouche et la plus intraitable. Il a attaqué M. Jules Favre dans son propre collége électoral de Lyon, et il l'a battu. Il a mis ses deux pieds les cheveux blancs de M. Garnier Pages. Il a rangé M. Thiers parmi les pestiférés.

C'est vers ce démocrate inflexible que M. Belmontet, poète impérialiste, s'avançait avec l'intrépidité souriante des grognards dont il s'est plu à chanter les exploits. Au moment où s'est compliquait cette action hardie, un sentiment d'angoisse inexprimable s'est emparé de l'assemblée. En effet ! M. Belmontet, le bonapartiste ! Il va parler, s'en allait affronter les refus de M. Raspail, le radical irréconciliable ! Il ne doutait pas d'apaiser l'implacabilité de la sainte. Cependant M. Belmontet arrivait devant M. Raspail : il lui tend la main ; que va-t-il se passer ? Quel scandale éclatera ? O surprise ! M. Raspail ne repousse pas la main qui lui est tendue ! Il accueille avec le poète épique de l'empire sur le pied de l'intimité la plus franche et la plus cordiale.

Il paraît que plusieurs députés de la gauche se sont réunis ce lendemain dans un bureau du Corps législatif et qu'ils auraient discuté s'il y avait lieu à déposer, dès cette session, des demandes d'interpellation. M. Ernest Picard est, dit-on, de l'avis que les interpellations sont inopportunes ; qu'il faut laisser se calmer la légère effervescence qui règne en ce moment ; qu'il est nécessaire avant tout de faire l'esprit public de la Chambre. M. Bancel aurait été d'un avis contraire. M. Bancel aurait soutenu que des interpellations immédiates indispensables sur les événements de Paris et les arrestations qui ont eu lieu, et que, sans prétendre se soustraire à la discipline qui doit régner dans les partis, il s'accompagnerait, dans ce cas spécial, de chercher lui-même cinq de ses collègues qui voudront signer avec lui la demande d'interpellation. De son nouveau côté, M. Garnier, député du Cher, aurait déclaré immédiatement, et dans les termes les plus énergiques que M. Bancel pourrait compter sur sa signature.

Les options ont déjà commencé.

M. Gambetta laisse libre la première circonscription de la Seine et reste député de Marseille, où il vient de se faire inscrire au barreau.

M. Jules Simon n'est prononcé pour Bordeaux.

M. Bancel hésitait encore entre Lyon et Paris.

Quant à M. Ernest Picard, les électeurs de Montpellier le sollicitent vivement de garder leur mandat. Il y remplacerait M. de Larcy, tandis que dans la 1re circonscription de la Seine, la majorité est presque infaillibiement acquise à un démocrate ; dans M. Ernest Picard est un enfant de Paris, ami à ses travaux, compétent pour de bonnes et longues relations familiarisé avec toutes les questions qui intéressent la capitale, il y aurait un bon choix à faire. Tout vaut mieux les électeurs de l'Hérault, son indécision est bien naturelle.

Parmi les candidatures qui comptent se produire à Paris, on cite déjà celle de MM. Glais-Bizoin, Lavertujon, Cantagrel, Héroïd, Lantier, Alphonse Gent, Emmanuel Arago.

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni frei ni assurance.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Victoire du général Carr sur les Indiens.

Nouveaux détails.

Meeting en faveur des droits de la femme à Londres.

Radicalisme municipal à Washington.

Nouvelles de Cuba.

Mortalité dans les deux partis.

Agent d'immigration envoyé en Chine.

Nouvelles Européennes.

Londres, 19 juillet—Le premier meeting général de la Société des droits de la femme a eu lieu hier. Parmi les notabilités qui y assistaient on cite le jeune Lord de la Trésorerie, Henry Fawcett, qui représente Brighton au Parlement ; J. Stuart Neil, Lord Houghton, Right Hon. Jas. Stansfeld, Rev. Charles Kingsley, auteur, et Louis Blanc, l'historien. Plusieurs dames étaient présentes. Des discours ont été prononcés par plusieurs orateurs connus. Le meeting a adopté des résolutions favorables au droit de vote des femmes.

Paris, 19 juillet—Le maréchal Vaillant a été renommé ministre de la maison de l'Empereur.

La presse de cette ville regarde le nouveau cabinet comme un simple cabinet de transition.

New York, 19—La convention internationale de l'Association des Jeunes Gens Chrétiens, à Portland, Maine, a terminé sa session samedi. Cette convention a été l'initiatrice de l'éducation de pasteurs de couleur destinés à évangéliser les nègres du Sud. Un capital considérable a été souscrit immédiatement.

On rapporte que le nouveau camp cubain établi à West-Hoboken, N. J., est composé de 200 des hommes de Gardners Island qui sont partis venus à échapper au maréchal des Etats-Unis.

Un marchand de sucre a été arrêté aujourd'hui à Jersey City, sur accusation de fausseté de son arrestation, un billet de $100 contrefait.

Les libustiers cubains arrêtés à Gardners Island n'ont pas été mis en liberté, comme cela avait été dit. Ils sont détenus au fort Lafayette.

Plusieurs des banquiers arrêtés pour nourrir des émeutiers, aujourd'hui, devant la cour "d'Oyer and Terminer." Trois d'entre eux se sont avoués coupables. Le juge a dit qu'on ne prononcerait pas de sentence avant que les autres n'eussent été jugés.

Nouvelles de Washington.

Washington, 19—Recettes du Revenu intérieur aujourd'hui $800,000.

On a commencé à vendre des timbres pour tabac envoyés par le bureau du Revenu pour les besoins de l'Ouest, à la date du 15 courant, à cause du désastre du chemin de fer Erie.

Le Trésorerie a commencé à mettre aujourd'hui les nouveaux cinquante cents.

Washington, 19 juillet—Le maire de cette ville, dans son message au Conseil municipal, ne parle d'aucune distinction de race ni de couleur relativement à l'admission dans les Ecoles publiques. Parmi les nominations soumises par lui au Conseil, se trouvent celle d'un nègre, appelé aux fonctions de directeur pour les Ecoles blanches de cette ville.

Nouvelles Diverses.

St-Louis, 19—Des nouvelles d'Omaha annoncent que la victoire remportée récemment par le général Carr sur les Indiens a été plus complète qu'il n'avait été rapporté d'abord. 400 chevaux et mulets de grande quantité de viandes, 5 tonnes de viande de bœuf séchée et $400 en espèces sont tombées entre les mains de nos soldats. L'argent a été donné à Mrs. Weizel, femme blanche que l'on a reprise aux Indiens. C'est la même troupe d'Indiens à laquelle Forsyth avait livré combat l'année dernière.

D'après une dépêche d'Helena, Montana, le major Eastman et un autre homme ont été attaqués par les Indiens, à quelques milles du fort Benton. Les citoyens, en reprirent les chevaux et ramenèrent en chemin de fer. Le major Rob. E. Lee fut dangereusement même pas exposé, s'il en avait connaissance. D'ailleurs, il n'est pas probable que les Indiens se montrent à l'examen ; il ne pourrait trouver personne.

Décidément le métier de carpet-bagger est bon. Un beau matin, on débarque en Louisiane, on se fait la bouche pleine de grands mots, on gage si mince, qu'auprès de lui le nécessaire semblerait superflu. On fait tout doucement son train, grâce à la bonté de ces bons nègres qui vous donnent la liberté et les droits de citoyen, ou autre à la Législature, au Sénat ; les gens de la ville, de la campagne, les monopoles, entreprises véreuses, tout est bon et devient matière à profit. Au bout d'une année on a signon sur rue, chevaux à l'écurie et coupé ou landau.

Pauvre vieux carpet-bag, de qui crie de pitié on te contemple ! La saison des vaches est venue, ton heure est passée. Le flot monte et t'emporte. Nous serons de retour avant la session prochaine.

ARRESTATION SUR LE FLEUVE. — Dimanche soir, la nuit était tombée, une escouade de policemen de rivière, en bombée, de service se trouvait sur le Mississippi, un peu au-dessus de l'avenue Jackson, lorsqu'un petit bateau à vapeur, monté par trois hommes, un blanc et deux nègres, dont l'allure lui parut suspecte. On dirigea sur lui le feu de la Chambre, trois hommes le répondit et le bateau fit force de rames pour s'éloigner. Les surveillants se mirent à sa poursuite, ils étaient fatalement lorsque le blanc, de devant, prit une carabine qu'il ajusta avec lui, et mit en joue les officiers. Heureusement pour eux-ci, car la lune était levée en ce moment, le malfaiteur allait faire feu, le tenait perdit l'équilibre et chavira. L'homme tomba à l'eau.

Cet accident permit aux officiers de s'emparer aisément de lui, et le prisonnier fut conduit à la station de Carrollton.

Sous prétexte de ce quasi délit cet individu pouvait être coupable, les officiers avaient pu jusqu'à présent qu'il devait avoir de sérieuses raisons pour essayer de leur échapper. Aussi fut-il immédiatement fouillé avec le plus grand soin. Le prisonnier était porteur d'une somme de $700 en billets faux de cinquante cents. La première interrogation faite par le capitaine de station a prouvé que cet individu est en rapport, avec une véritable association dont le but est de fabriquer et de mettre en circulation des greenbacks faux.

PREMIERE PIERRE.—Une intéressante cérémonie aura lieu aujourd'hui, dimanche, dans l'après-midi, une foule nombreuse. La Société de l'Asile des Orphelins Allemands Protestants célébrant la pose de la première pierre du vaste édifice qu'elle se propose de faire ériger dans cette ville, entre les rues du Camp et Chestnut, Boomingsdale, paroisse de Jefferson.

La cérémonie a été présidée par M. Del Bondio.

FESTIVAL DES POMPIERS. — Les membres exempts des compagnies Columbia No 1 et Pelican No 13 ont donné avant-hier, aux Fair Grounds, un magnifique festival au bénéfice des veuves et des orphelins de leurs confrères. Nous avons remarqué avec plaisir, parmi les nombreux convives, plusieurs membres de la fête ont droit aux remerciements de tous.

JOUEURS ACCUSÉS D'ESCROQUERIE.— M. William Burnett a eu la mauvaise fortune de rencontrer à l'Hotel St-Charles Wm Levrie, Wm Wilson, Wm Jones et Wm Smith. Ces aimables jeunes gens ont invité le trop confiant Burnett à les accompagner au Lac ; il s'agissait simplement d'y déjeuner entre jo